

AVIS DES SOCIETES (*)

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES**TUNINVEST - SICAR**

Siège social : Immeuble Iris – Les Berges du Lac – 1053 Tunis

La Société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses états financiers provisoires arrêtés au 30 juin 2005, accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, Mr Fayçal DERBEL sur les résultats provisoires.

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2005
(exprimé en dinars)

		30 Juin	31 Décembre
	<u>Notes</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations financières		6 299 952	7 821 705
Moins : provisions		(695 354)	(951 134)
	3	<u>5 604 598</u>	<u>6 870 571</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>5 604 598</u>	<u>5 604 598</u>
ACTIFS COURANTS			
Autres actifs courants	4	1 356 412	790 497
Placements et autres actifs financiers	5	1 633 493	1 479 805
Liquidités et équivalents de liquidités		16 350	199 385
		<u>3 006 255</u>	<u>2 469 687</u>
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>3 006 255</u>	<u>3 783 995</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>8 610 853</u>	<u>9 340 258</u>
		<u>30 Juin</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>Notes</u>	<u>2005</u>	<u>2004</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		7 350 000	7 850 000
Réserves		307 755	284 900
Actions rachetées		(41 473)	(35 963)
Résultats reportés		421 241	387 833
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>8 037 523</u>	<u>8 486 770</u>
Résultat de la période		111 920 *	201 159 *
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	6	<u>8 149 443</u>	<u>8 687 929</u>
		<u>8 922 766</u>	
FONDS DE CAPITAL RISQUE	7	<u>57 080</u>	<u>332 000</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions pour risques et charges		175 000	125 000
		<u>175 000</u>	

(*) Les états financiers intermédiaires de la société ne sont pas conformes à la norme comptable relative aux états financiers intermédiaires dans la mesure où ils ont été établis compte non tenue de la charge d'impôt sur les sociétés afférente à la période.

(*) Le CMF a invité la société à fournir les notes relatives à l'état de résultat conformément au système comptable en vigueur.

TUNINVEST SICAR - (Suite)-**PASSIFS COURANTS**

Autres passifs courants	8	229 330	195 329	233 747
TOTAL DES PASSIFS		404 330	320 329	408 747
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		8 610 853	9 340 258	9 388 593

* Résultat semestriel avant impôt

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>	<u>31 Décembre</u>
		<u>2005</u>	<u>2004</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus des titres		211 261	293 104
Revenus des placements monétaires		21 329	48 264
Autres revenus		290	202
Total des produits d'exploitation		232 880	341 570
			872 499
CHARGES D'EXPLOITATION			
Dotations aux provisions		-	-
Autres charges d'exploitation		117 550	166 439
Total des charges d'exploitation		117 550	166 439
			420 605
RESULTAT D'EXPLOITATION			
Autres gains ordinaires		32 845	393 699
Autres pertes ordinaires		(3 410)	(6 817)
			(386 501)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		111 920	201 159
			459 092
Impôts sur les sociétés		-	-
RESULTAT DE LA PERIODE		111 920*	201 159*
			457 092

* Résultat semestriel avant impôt

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>30 Juin</u>	<u>31 Décembre</u>
		<u>2005</u>	<u>2004</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat		111 920	201 159
Ajustements pour :		-	-
Provisions		-	155 073
Reprise sur provisions		-	(32 845)
Plus values sur cessions d'immobilisations financières		-	(451 880)

TUNINVEST SICAR - (Suite)-

Moins values sur cessions d'immobilisations financières	-		376 065
Variations des :			
Autres actifs courants	4	270 647	(142 796) 50 522
Placements et autres actifs financiers	5	387 204	1 778 985 1 340 094
Autres passifs courants	8	(4 417)	(12 505) (748)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		765 354	1 791 998 1 532 519
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	(52 025) (52 025)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	5	125 385	414 928 506 972
Rachat par la société de ses propres actions	6	(618)	(7 362) (28 458)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		124 767	355 541 426 489
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	6	(398 567)	- -
Décaissement suite à la réduction de capital	6	(486 058)	(1 951 732) (1 951 732)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		(884 625)	(1 951 732) (1 951 732)
Variation de trésorerie		5 496	195 807 7 276
Trésorerie au début de la période		10 854	3 578 3 578
Trésorerie à la clôture de la période		16 350	199 385 10 854

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La société Tunisienne d'Investissement est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 2 Mars 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 Mai 1998 a décidé la transformation de « TUNINVEST – SICAF » en société d'investissement à capital risque. En conséquence la société prend la dénomination de « TUNINVEST – SICAR »

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2004 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 10.000.000 à D : 7.850.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 1.000.000 d'actions en la ramenant de 10,000 Dinars à 8,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 2,000 Dinars par action.
- L'annulation de 18.750 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.850.000, soit 981.250 actions de 8,000 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mai 2005 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 850 000 à D : 7.350.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 981.250 d'actions en la ramenant de 8,000 dinars à 7,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 0,500 Dinars par action.
- L'annulation de 1.250 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.350.000, soit 980 000 actions de 7,500 dinars chacune.

La société a pour objet, la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

TUNINVEST SICAR - (Suite)-

La société est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988 relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée par les lois n° 92-113 du 23 Novembre 1992, n° 95-87 du 30 Octobre 1995 et n° 2001-83 du 24 juillet 2001.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

En vertu de l'article 48 § VII quater, la société est autorisée à déduire du bénéfice imposable, les plus values de cession des actions et des parts sociales réalisées.

Par ailleurs, la société a opté en 1998 pour l'assujettissement partiel à la taxe sur la valeur ajoutée.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2004.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30-juin		31 Décembre
	2005	2004	2004
Titres de participation	4 731 479	5 309 479	4 731 479
Titres immobilisés	912 266	1 569 908	912 266
Créances immobilisées	(A) 823 152	1 109 263	823 152
Montant brut	<u>6 466 897</u>	<u>7 988 650</u>	<u>6 466 897</u>
A déduire :			
Versements restant à effectuer sur titres de participation	(166 945)	(166 945)	(166 945)
Provisions	(B) (695 354)	(951 134)	(695 354)
Montant net	<u>5 604 598</u>	<u>6 870 571</u>	<u>5 604 598</u>

A/ CREANCES IMMOBILISEES

Les créances matérialisées par des billets à ordre à plus d'un an s'élèvent au 30 Juin 2005 à D :823 152 correspondant au même solde arrêté au 31 Décembre 2004 et se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2005	2004	2004
- Produits de cession des actions "SOPAT-DINDY-NUTRITOP"	663 152	789 263	663 152
- Produits de cession des actions "STPM"	160 000	320 000	160 000
	<u>823 152</u>	<u>1 109 263</u>	<u>823 152</u>

B/ PROVISIONS

L'analyse des provisions se présente comme suit :

	30Juin		31 Decembre
	2005	2004	2004
- Provisions sur titres immobilisés	555 174	810 954	555 174
- Provisions sur créances immobilisées	140 180	140 180	140 180
	<u>695 354</u>	<u>951 134</u>	<u>695 354</u>

TUNINVEST SICAR - (Suite)-**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2005**

I- Titres de participation	Emetteur	Nombre de titres	Valeur nominale	Cours d'achat	Valeur d'acquisition	Type de transaction	Date de transaction	% détenu
* Société les Ateliers Mécaniques Industriels "AMI"		84 447	10.000	5.921	500 000	Souscription	1995	26.39%
* Société TUNISAVIA		97 109	10.000	5.323	516 905	Achat en bourse	1995	13.87%
* Société TUNISAVIA - SICAF		4 228	10.000	7.500	31 710	Achat en bourse	1996	2.11%
* Société Industrielle de Lingerie "SIL"		39 900	10.000	13.659	545 000	(a)	1996	20.82%
* Société MEDIS		68 000	10.000	10.000	680 000	Souscription (b)	1996 et 1999	9.87%
* Société Hydrosol Fondation		2 750	100.000	46.000	126 500	Souscription	1997, 1998 et 1999	17.74%
* Société AMI Commerciale		10 000	10.000	10.000	100 000	Souscription	1997 et 2000	10.00%
* Société SOVIA		1 500	100.000	100.000	150 000	Souscription	1997	10.00%
* Société TUNIFRESH		50	100.000	100.000	5 000	Souscription	1998	1.72%
* Société TUNISIE VALEURS		3 122	100.000	194.148	606 129	Souscription	1998	6.24%
* Société TUNISIE VALEURS		2 081	100.000	25.000	52 025	Souscription	2004	4.16%
* Société SOMATRAL		14 271	10.000	28.005	399 654	Achat en bourse	1998	12.97%
* Société TUNISIE FACTORING		20 000	10.000	10.000	200 000	Souscription	1999	4.55%
* Société FUCHI-KA		5 000	10.000	10.000	50 000	Souscription	1999	10.00%
* Société FOOD COURT		60	10.000	5.000	300	Souscription	1999	0.10%
* Société TUNIFIL		1	10.000	10.000	10	Souscription	1999	-
* Société TECHNO - CATERING		10 000	10.000	10.000	100 000	Souscription	1999	5.00%
* Société SOMATRAL COMMERCIALE		10	10.000	0.100	1	Rachat	1999	0.03%
* Société LA BAGUETTE		1	100.000	100.000	100	Rachat	1999	0.01%
* Société PC RETAIL OUTLET		1	100.000	100.000	100	Souscription	2000	0.10%
* Société IGL DISTRIBUTION		1	100.000	100.000	100	Souscription	2000	0.02%
* Société TUNISA SEAWAYS "T.S.W"		1 000	100.000	100.000	100 000	Souscription	2001	6.67%
* Société SOTUPA		72 347	10.000	4.147	300 000	Souscription	1998	8.41%
* Société Informatique et Génie Logiciel Industrie		1 203	100.000	83.125	100 000	Souscription	1999	5.56%
* Société HYDCO		10	100.000	100.000	1 000	Souscription	2002	0.36%
					4 564 534			

(a) 15.000 actions souscrites, 13.500 actions acquises en bourse et 11.400 actions gratuites

(b) 63.000 actions souscrites et 5.000 actions attribuées en échange de 500 titres OMNIMED, suite à l'opération de fusion absorption MEDIS-OMNIMED.

ETATS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2005 (SUITE)**II- Titres Immobilisés**

Emetteur	Nature du titre	Nombre de titres	Valeur nominale	Cours d'achat	Valeur d'acquisition	Type de transaction	Date de transaction
* Société SOVIA	Obligation convertible	1 500	100.000	100.000	150 000	Souscription	1997
* Société Les grands magasins spécialisés "Kinderland"	Obligation convertible	30 000	10.000	10.000	300 000	Souscription	1998
* Société Les grands magasins spécialisés "GSM"	Action	15 010	10.000	10.000	150 100	(b)	1999
* Société VISUAL 2 M Industrie	Part sociale	12 929	10.000	12.542	162 153	Achat et souscription (a)	1999 et 2001
* Société FUCHI-KA	Certificat d'investissement	5 000	10.000	10.000	50 000	Souscription	1999
* Société SOFTWARE PRODUCTIVITY GROUP	Action	4 447	10.000	22.490	100 013	Souscription	2000
	Total des titres immobilisés				912 266		

(a) Dont 5708 parts pour le compte de la BEI

(b) 15.000 actions souscrites et 10 actions acquises en bourse.

Note 4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre		Variation
	2005	2004	2004	2004	
- Etat, impôts différés	206 066	193 037	200 777	200 777	(5 289)
- Etat TVA	805	1 298	-	-	(805)
- VISUAL 2 M Industrie	149 656	149 656	149 656	149 656	-
- FUCHI-KA	116 000	116 000	116 000	116 000	-
- BATAM	10 674	10 674	10 674	10 674	-
- BAGUETTE	-	32 000	17 000	17 000	17 000
- Société PACK SERVE SARL	669 423	-	1 029 880	1 029 880	360 457
- Autres comptes débiteurs	58 252	101 902	101 983	101 983	43 731
- Produits à recevoir	235 587	275 981	91 140	91 140	(144 447)
Montant brut	1 446 463	880 548	1 717 110	1 717 110	270 647

A déduire

- Provisions	(90 051)	(90 051)	(90 051)
Montant net	1 356 412	790 497	1 627 059

TUNINVEST SICAR - (Suite)-**NOTE 5 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre		Variation
	2005	2004	2004		
- Échéances à moins d'un an sur créances immobilisées	525 085	423 085	650 471	125 386	
- Actions	744	173 478	744		-
- Titres SICAV					
* Tunisie Sicav	355 969	368 877	546 948	190 979	
* Sicav Plus	-	103	106	106	
* Amen première	51 694	264 262	197 813	146 119	
* Sicav Entreprise	200 000	-	-	(200 000)	
- Billets de trésorerie	500 000		750 000	250 000	
- Certificats de dépôt	-	250 000	-	-	
Total	1 633 492	1 479 805	2 146 082	387 204	

NOTE 6

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2005
(Exprimé en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Actions rachetées	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2003	10 000 000	281 241	293 583	(202 139)	73 179	10 445 864
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 avril 2004		3 659	69 520		(73 179)	-
Réduction de capital approuvée par l'AGE du 30 avril 2004	(2 000 000)			48 268		(1 951 732)
Annulation de 18 750 actions rachetées, suivant décision de l'AGE du 30 avril 2004	(150 000)		24 730	125 270		-
Actions rachetées				(7 362)		(7 362)
Résultat de la période close le 30 juin 2004					201 159	201 159
Solde au 30 Juin 2004	7 850 000	284 900	387 833	(35 963)	201 159	8 687 929
Résultat de la période close le 30 juin 2004 (annulation)					(201 159)	(201 159)
Bénéfice net de l'exercice 2004					457 092	457 092
Actions rachetées				(21 096)		(21 096)
Solde au 31 Décembre 2004	7 850 000	284 900	387 833	(57 059)	457 092	8 922 766
Affectations approuvées par l'A.G.O du 12 MAI 2005		22 855	434 237		(457 092)	-
Dividendes revenant aux actions propres rachetées				3745		3 745
Dividendes et tantièmes versés sur le bénéfice de 2004			(402 312)			(402 312)
Réduction de capital approuvée par l'AGE du 12 MAI 2005	(490 625)			4 567		(486 058)
Annulation de 1 250 actions rachetées, suivant décision de l'AGE du 12 MAI 2005	(9 375)		1 483	7 892		-
Actions rachetées				(618)		(618)
Résultat de la période close le 30 juin 2005					111 920	111 920
Solde au 30 Juin 2005	7 350 000	307 755	421 241	(41 473)	111 920	8 149 443

TUNINVEST SICAR - (Suite)-**NOTE 7 : FONDS DE CAPITAL RISQUE**

Le montant de D: 57 080, représente le refinancement de la BEI de la souscription de TUNINVEST-SICAR au capital de VISUAL 2 M INDUSTRIE, après imputation de la moins value dégagée en 2004, sur la cession de 82,8% des titres au dinar symbolique.

Le contrat TUNINVEST SICAR/BEI a été approuvé lors de la réunion du conseil d'administration du 14 Novembre 1997 et entériné par le conseil d'administration du 8 Septembre 2000.

NOTE 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre		Variation
	2005	2004	2004		
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers					
- Etat, TVA à payer	-	-		4 821	4 821
- Etat, autres impôts et taxes à payer	404	489		358	(46)
- Dettes sur acquisitions de valeurs mobilières	101	101		101	-
- Diverses Charges à payer	16 500	16 500		19 500	3 000
- Produits constatés d'avance	212 325	178 239		208 967	(3 358)
<u>Total</u>	<u>229 330</u>	<u>195 329</u>		<u>233 747</u>	<u>4 417</u>

**AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2005**

- 1-** En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 30 Avril 2004 et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'Investissement à Capital Risque « TUNINVEST – SICAR » pour la période allant du premier Janvier au 30 Juin 2005.
- 2-** Nous avons effectué cet examen limité selon les normes généralement admises en la matière et notamment celle relative aux missions d'examen limité.
Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.
Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.
- 3-** Les états financiers ci-joints arrêtés au 30 Juin 2005 font apparaître un total du bilan de D : 8 610 853 et un bénéfice avant impôt de D : 111 920.
- 4-** Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société Tunisienne d'Investissement à Capital Risque « TUNINVEST – SICAR » arrêtés au 30 juin 2005, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Tunis, le 20 Juillet 2005
Le Commissaire aux Comptes
Fayçal DERBEL**